

Chargés d'enseignement vacataires

- ⇒ Agent du **SECTEUR PRIVÉ** complétez le cadre 1
- ⇒ Agent du **SECTEUR PUBLIC** complétez les cadres 1, 2 et 3
→ Contractuel complétez les cadres 2 et 3
→ Fonctionnaire Titulaire (enseignant ou non enseignant)
- ⇒ **PROFESSION LIBÉRALE**
→ Joindre le certificat des impôts attestant l'assujettissement
à la contribution économique territoriale

Agents temporaires vacataires

- ⇒ **ÉTUDIANT** âgé de moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire (96h éq. TD maximum)
→ Joindre la copie de la carte d'étudiant
- ⇒ **RETRAITÉ** âgé de moins de 65 ans
→ Joindre le titre de pension
- ⇒ **AUTO-ENTREPRENEUR**
→ Joindre la déclaration d'activité
→ Joindre le justificatif de l'activité actuelle exercée sous un autre régime depuis au moins 3 ans
- ⇒ **INTERMITTENT DU SPECTACLE**
→ Joindre attestation ASSEDIC et tout justificatif concernant la rémunération principale
- ⇒ *Voir informations complémentaires au dos du dossier*

Certifié exact le _____

Signature :

Cadre 1

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR PRINCIPAL

Je soussigné(e) (nom et adresse de l'employeur) :

certifie rémunérer

Grade : _____

Pour une activité salariale :

d'au moins 900 h par an

ou de _____ heures par an

certifie effectuer sur cette rémunération les retenues de Sécurité Sociale au titre du :

régime général

régime spécial (à préciser) : _____

certifie que cette rémunération est :

inférieure

supérieure au plafond des cotisations de la Sécurité Sociale

certifie que l'intéressé(e) est affilié(e) au régime complémentaire de :

Certifions verser l'intégralité des cotisations décomptées, jusqu'à concurrence du plafond, sur le compte URSSAF

du _____ au n° _____ et renonçons au bénéfice du
prorata visé aux Articles L242-3 et R232-3 du Code de la Sécurité Sociale.

Cachet de l'employeur principal :

A _____ le / / / / / / / /

Signature :

Cadre 2**DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL D'EMPLOIS****1. Renseignements concernant la fonction principale**Nom et adresse de l'employeur : _____
_____Situation statutaire : Fonctionnaire Titulaire / Stagiaire
 Contractuel

Grade : _____ Indice majoré de rémunération * : /_/_/_/_/_/

Service assuré : _____ heures éq. TD

2. Renseignements concernant l'activité secondaire à l'INSA

Nature de l'enseignement dispensé : _____

Période : _____

Montant prévisionnel de la rémunération : _____ €(tarif de l'heure équivalent T.D.)

A _____, le /_/_/_/_/_/_/_/_/

Signature de l'agent demandant autorisation de cumul :

** A renseigner obligatoirement***Cadre 3****CERTIFICAT DE SERVICE STATUTAIRE
valant AUTORISATION DE CUMUL**(A produire pour les personnels relevant à titre principal
du budget de l'état, d'une collectivité hospitalière ou territoriale)

L'ordonnateur du traitement principal, soussigné, certifie que :

 Mme Mlle M. _____

Grade : _____

Chargé(e) pour l'année /_/_/_/_/_/_/_/_/ d'un enseignement à l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg en vertu d'un arrêté de nomination délivré par Madame la Directrice de l'INSA, effectuée ledit enseignement en sus et en dehors de ses obligations statutaires.

Il atteste que l'agent exerce à titre principal une activité à temps complet et relève (*) :

-
- du régime spécial des fonctionnaires titulaires
-
- (Fonction Publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière)
-
-
- du régime de retraite de la CRAV
-
- (Caisse d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés)

PEUVENT ETRE RECRUTES COMME VACATAIRES D'ENSEIGNEMENT

<i>Type de vacataires</i>	<i>Situation : activité principale</i>	<i>Justificatifs à produire</i>
Chargé d'enseignement	Agent titulaire ou non de la fonction publique	- Contrat de travail - Autorisation de cumul de l'administration d'origine - Bulletin de salaire récent
	Salarié du privé	- Contrat de travail - Attestation d'activité salariée d'au moins 900h ou 300h d'enseignement ou de formation - Bulletin de salaire récent
	Profession libérale Travailleur indépendant	- Contribution économique territoriale ou - N° inscription ordre professionnel et toute preuve de moyens d'existence liée à la profession depuis au moins 3 ans
	Auto-entrepreneur	- Déclaration d'activité - Justificatif de l'activité actuelle exercée sous un autre régime depuis au moins 3 ans
	Dirigeant d'une entreprise	- Attestation de l'entreprise - Bulletin de salaire - Attestation d'activité salariée d'au moins 900h
	Intermittent du spectacle	- Attestation Assedic et tout justificatif concernant la rémunération principale - Attestation n°congé spectacle
Agent temporaire vacataire	Etudiant de moins de 28 ans	- Carte d'étudiant
	Retraités de moins de 65 ans	- Titre de pension

NE PEUVENT EFFECTUER DES HEURES COMPLEMENTAIRES OU NE PEUVENT ETRE RECRUTES COMME VACATAIRES D'ENSEIGNEMENT

Personnel de l'INSA de Strasbourg bénéficiant d'une décharge de service autorisée par le conseil d'administration de l'INSA de Strasbourg
PRAG ou PRCE bénéficiant d'un aménagement du service d'enseignement en vue d'un doctorat ou de la préparation d'un concours d'accès à un corps d'enseignant-chercheur ou de chercheur
Personnel retraité de l'INSA de Strasbourg (<i>décret n°87-889, article 3</i>)
Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) à temps complet ou à temps partiel (<i>décret n°88-654 du 7 mai 1988, article 10</i>)
Etudiant âgé de plus de 28 ans au 1 ^{er} septembre de l'année considérée (<i>décret n°95-1096 du 11/10/1995</i>)
Etudiant exerçant une activité non enseignante à l'INSA de Strasbourg : tuteur d'accompagnement, animateur de bibliothèque (<i>décret n°2007-1915 du 26/12/2007</i>)
Agent titulaire de l'Etat bénéficiant d'un congé de formation ou de mobilité
Retraité de plus de 65 ans au 1 ^{er} septembre de l'année considérée
Demandeur d'emploi (les chargés d'enseignement qui perdent leur activité principale peuvent cependant continuer leur activité d'enseignement pendant 1 an (<i>cf décret du 29/10/1987 modifié, article 2</i>))
Agent titulaire ou non titulaire de l'Etat bénéficiant d'un congé parental
Agent titulaire ou non titulaire de l'INSA de Strasbourg, percevant au titre des mêmes actions de Formation Continue des indemnités au titre du décret 85-1118 du 18/10/1985, article 6
Doctorants-contractuels (<i>décret 2009-464 du 23/04/2009, article 5</i>)